

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2825

25 novembre 2008

SOMMAIRE

4 Katz Design S.à r.l.	135589	HK Compounding GmbH	135586
Académie de Beauté S.à r.l.	135592	Hofburg S.à r.l.	135572
Aeneas Holdings SA	135555	Holden Luxembourg S.à r.l.	135597
Alges Sàrl	135590	House Lux S.à r.l.	135572
Alias Investment	135578	Imca S.à r.l.	135583
AMB UK Finco S. à r.l.	135596	International Corporate Services S.A. ..	135595
Ancolie Holding S.A.	135561	International Oil Products S.A.	135556
Araich Limited S.A.	135599	JB Honoré S.à r.l.	135600
Arelsa Holding S.A.	135581	Jean-Pierre Hein et Fils	135590
Avanza Alpha S.à r.l.	135594	JP Immo-Consult S.à r.l.	135596
Azzurinvest S.A.	135597	JPMorgan Series II Funds	135559
Ballooning 50° Nord s.à r.l.	135591	K Alpha S.A.	135592
BBFG S.A.	135593	KBC Money	135563
BIZ Soparfi S.à r.l.	135581	Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl	
BLF Consult S.A.	135588	135583
Botanos Investments S.A.	135595	Knightsbridge Luxembourg S.à r.l.	135597
Brasserie Simon	135589	Leo Capital (Lux) FCP-FIS	135576
Cognis S. à r.l.	135592	Le Pique Assiette S.à r.l.	135580
Delta Africa Holding S.A.	135598	Lextant S.à r. l.	135594
Dentoluxe S.A.	135595	Linford S.à r.l.	135597
Dewaay Global	135563	Marco Belusa S.A.	135570
Dexia Bonds	135558	Marepier Holding S.A.	135562
Dharma Holdings S.A.	135556	Marnix S.A.	135600
Dreamfarm S.A.	135595	Mermer International S.A.	135600
Elex S.A.	135587	Milk and More S.à r.l.	135586
Eucon Luxembourg S.A.	135578	Mining Research 2000 S.A.	135595
Eucon Luxembourg S.A.	135579	Mojo Limited	135580
Eucon Luxembourg S.A.	135578	Mondofinance International S.A.	135567
Eucon Luxembourg S.A.	135578	Montrica Global Opportunities Master	
Eucon Luxembourg S.A.	135579	Fund (Luxembourg) S.à r.l.	135581
European Planning Associates	135555	MUGC Lux Management S.A.	135576
Eurosecur Immobilière S.A.	135599	Mylan Luxembourg 2 S.à r.l.	135593
Fashion Finance S.A.	135557	Naked S.A. Luxembourg	135555
Fuchs Alternative	135562	NT Human Services Investments S.A. ..	135557
Gebrüder Gillessen PGmbH	135580	Orsa 2006 S.A.	135562
Hein S.A.	135590	Ourdaller Brauerei	135590
Hermalux S.à r.l.	135572	Pareturn	135560

Pioneer Asset Management S.A.	135564	Shercock S.à r.l.	135577
Pioneer Asset Management S.A.	135564	Sobedal S.A.	135587
QCP CW	135589	Société de Participations Innofi S.A.	135600
Restaurant - Auberge Lamy S.A.	135580	Société Immobilière EXCELSIOR S.A. ...	135561
Restaurant Pizzeria Chez Emil	135598	Spring Multiple 2000 B S.C.A.	135591
Restaurant Pizzeria Chez Emil	135598	Spring Multiple 2000 S.C.A.	135596
Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF ..	135577	SSC	135579
Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF ..	135577	Starwood Hacienda S.C.A.	135591
RXP Service S.A.	135558	Swiss Life Funds (Lux)	135560
Schrainer Wierkstat S.à.r.l.	135588	VCL Venture Capital Luxembourg S.A.	
Sesa S.A.	135559	135599
Seth Solutions S.à r.l.	135587		

Naked S.A. Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 102.293.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE

qui aura lieu le 4 décembre 2008 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2007.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008144879/795/15.

Aeneas Holdings SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 59.250.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme AENEAS HOLDINGS S.A. sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi, 12 décembre 2008 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, bd du Prince Henri.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30.09.2008.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008145106/750/17.

European Planning Associates, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 35.579.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le lundi 15 décembre 2008 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de M. Cornelius Martin BECHTEL de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
2. Démission de Mme Christine SCHWEITZER de son mandat d'administrateur et décharge.
3. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. Nomination de M. Michel JENTGES, administrateur de sociétés, né à Saint-Mard (Belgique), le 29 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
5. Divers

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008145109/29/22.

Dharma Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 83.854.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which is going to be held before notary in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, on *December 16, 2008* at 12:00, with the following agenda:

Agenda:

1. Creation of new classes of shares, namely Class A Ordinary Shares (the Class A shares), Class B Non Voting Preference Shares (the Class B shares) and Class C Voting Preference Shares (the Class C shares), each having a nominal value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, with Class A shares, Class B shares and Class C shares, having such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be restated in item 7. of the agenda.
2. Creation of Founder Shares having such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be restated in item 7. of the agenda.
3. Reclassification of the issued share capital.
4. Increase and reclassification of the authorized share capital.
5. Extension of the authorization of the board of directors of the Company to increase the capital of the Company up to the amount of the authorized capital by the issue of new shares, within five years from the date of publication of the minutes.
6. Change of the company object from that of a 1929 Holding Company into a "Société à Participation Financière" and amendment of article 3 of the Articles as follows:
" Art. 3. Object
 The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participations.
 The company may also manage and develop its own real estate.
 The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.
 In general, the company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.
 Furthermore the company shall have all powers necessary to the accomplishment or the development of its object, within the limits of all activities permitted to a " Société de Participations Financières".
7. Decision to amend articles 5, 6, 7 and 22 of the Articles in accordance with the foregoing resolutions.
8. Decision to amend articles 10, 13 and 19 of the Articles in order to bring them in accordance with the most recent developments of Luxembourg law and most particular with regard to the latest amendments of the Luxembourg law on commercial companies.
9. Approval of the board decision to open a new branch office of the Company in Italy.
10. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2008145107/534/48.

International Oil Products S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.630.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

135557

L'ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra Route d'Esch 7, L-1470 Luxembourg, en date du *11 décembre 2008* à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés aux 30 juin 1995, 30 juin 1996, 30 juin 1997, 30 juin 1998, 30 juin 1999, 30 juin 2000, 30 juin 2001, 30 juin 2002, 30 juin 2003, 30 juin 2004 et 30 juin 2005, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.
2. Discussion et approbation des rapports du Commissaire relatifs aux exercices clôturés aux 30 juin 2000, 30 juin 2001, 30 juin 2002, 30 juin 2003, 30 juin 2004, 30 juin 2005, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant les exercices qui se sont terminés les 30 juin 1995, 30 juin 1996, 30 juin 1997, 30 juin 1998, 30 juin 1999, ainsi qu'aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant les exercices qui se sont terminés les 30 juin 2000, 30 juin 2001, 30 juin 2002, 30 juin 2003, 30 juin 2004, 30 juin 2005, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours des exercices écoulés.
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008145108/1004/24.

Fashion Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.772.

Les actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le lundi *15 décembre 2008* à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de M. Cornelius Martin BECHTEL de ses mandats d'administrateur et président du conseil d'administration et décharge.
2. Démission de Mme Christine SCHWEITZER de son mandat d'administrateur et décharge.
3. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
4. Nomination de M. Michel JENTGES, administrateur de sociétés, né à Saint-Mard (Belgique), le 29 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
5. Divers

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008145110/29/22.

NT Human Services Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.030.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on *December 15, 2008* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Management report of the board of directors and reports of the statutory auditor.
2. Approval of the rectified annual accounts as of December 31, 2006 and of the annual accounts as of December 31, 2007.
3. Appropriation of the rectified results as of December 31, 2006 and of the results as of December 31, 2007.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandate during the related fiscal years.

5. Decision on the company's dissolution according to article 100 of the amended Corporate Act of August 10, 1915.
6. Resignation of Mr Eric MAGRINI as director and chairman of the board of directors and discharge.
7. Resignation of Mr Philippe TOUSSAINT as director and discharge.
8. Appointment of Mrs Virginie DOHOGNE, company director, born in Verviers (Belgium), on June 14, 1975, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2010.
9. Appointment of Mr Hugo FROMENT, company director, born in Laxou (France), on February 22, 1974, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2010.
10. Sundry.

The board of directors.

Référence de publication: 2008145114/29/27.

RXP Service S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.901.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 29 décembre 2008 à 14.30 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 17 novembre 2008, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer valablement sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008145115/29/18.

Dexia Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 30.659.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 novembre 2008, les actionnaires sont invités à assister à la

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 29 décembre 2008 à 10h dans les locaux de Dexia Asset Management, 136, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'Article 27 qui aura désormais la teneur suivante:

"Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires de la (les) classe(s) d'actions émise(s) au titre d'un compartiment détermineront l'affectation des résultats de ce compartiment, sur proposition du conseil d'administration, sur le montant des distributions en espèces à faire aux actions du compartiment concerné, en respectant les limites tracées par la loi et les statuts. Le conseil d'administration peut également décider la mise en paiement d'acomptes sur dividendes aux actions.

Les dividendes annoncés seront payés dans la devise d'expression du compartiment de la classe d'actions en temps et en lieu qu'il appréciera.

Toute distribution déclarée qui n'aura pas été réclamée par son bénéficiaire dans les cinq ans à compter de son attribution, ne pourra plus être réclamée et reviendra au compartiment correspondant à la (aux) classe(s) d'actions concernée(s).

Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire."

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de cette deuxième assemblée générale extraordinaire ne requièrent aucun quorum; les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale extraordinaire devra en aviser la SICAV au moins deux jours francs avant la tenue de l'assemblée.

Tout actionnaire détenant des actions au porteur devra en outre déposer ses actions au moins cinq jours francs avant la tenue de l'assemblée aux guichets de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg pour le Luxembourg et Dexia Banque Belgique S.A., 44, boulevard Pachéco, B-1000 BRUXELLES pour la Belgique.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008145118/755/34.

Sesa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 73.872.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

to be held extraordinarily on *December 15, 2008* at 10.00 a.m. in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

Agenda:

1. Non-ratification of the co-optation of Mrs Christine SCHWEITZER, as director, decided by the board of directors on October 2, 2008 and discharge.
2. Resignation of Mr Cornelius Martin BECHTEL as director and chairman of the board of directors and discharge.
3. Appointment of Mr Pietro LONGO, company director, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on September 13, 1970, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
4. Appointment of Mr Hugo FROMENT, company director, born in Laxou (France), on February 22, 1974, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, as director until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
5. Sundry.

The board of directors.

Référence de publication: 2008145116/29/22.

JPMorgan Series II Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 39.252.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders (the "Meeting") of JPMorgan Series II Funds (the "Company") will be held on *December 17, 2008* at 3:00 p.m. (Luxembourg time), at the Registered Office of the Company, as set out above, with the following Agenda:

Agenda:

1. Presentation and approval of the Report of the Board of Directors for the accounting year ended July 31, 2008.
2. Presentation of the Report of the Auditors for the accounting year ended July 31, 2008.
3. Approval of the Financial Statements for the accounting year ended July 31, 2008.
4. Discharge of the Board of Directors in respect of their duties carried out for the accounting year ended July 31, 2008.
5. Approval of Directors' Fees.
6. Re-election of Mr Iain OS Saunders, Mr André Elvinger, Mr Pierre Jaans, Mr Robert van der Meer, Mr Jean Frijns, Ms Andrea Hazen and Mr Berndt May to serve as Directors of the Company until the next Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on July 31, 2009.
7. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à r.l. to serve as Auditors until the Annual General Meeting of Shareholders approving the Financial Statements for the accounting year ending on July 31, 2009.
8. Allocation of the results for the accounting year ended July 31, 2008.
9. Consideration of such other business as may properly come before the Meeting.

135560

Voting

Resolutions on the agenda of the Meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the Meeting.

Voting arrangements

Shareholders who cannot personally attend the Meeting are requested to use the prescribed Form of Proxy (available at the registered office of the Company or via the Internet site www.jpmorgan.com/assetmanagement/extra) and return it no later than by close of business in Luxembourg on December 15, 2008 at the Registered Office of the Company (Client Services Department, fax +352 3410 8000).

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008145120/755/33.

Pareturn, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 47.104.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires (l'"Assemblée") de PARETURN (la "Société"), qui se tiendra dans les locaux de BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg, 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange le vendredi 19 décembre 2008 à 11 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2008.
3. Affectation des résultats.
4. Donner quitus aux administrateurs pour l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice social clos au 30 septembre 2008.
5. Composition du conseil d'administration.
6. Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les résolutions soumises à l'Assemblée ne requièrent aucun quorum. Elles seront adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

Pour pouvoir assister ou se faire représenter à l'Assemblée, les détenteurs au porteur doivent déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg où des formules de procuration sont disponibles.

Pour le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008145121/755/26.

Swiss Life Funds (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 69.186.

The shareholders of Swiss Life Funds (LUX) ("the Company") are invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders to be held at the registered office of the Company on *December 11th, 2008* at 11.00 a.m. to vote on the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor for the accounting year ended 31 August 2008;
2. Approval of the Annual Accounts for the accounting year ended 31 August 2008;
3. Discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates for the accounting year ended 31 August 2008;
4. Ratification of the co-option of Mr Marcel Finker as new Director;
5. Re-election of the Directors;
6. Re-election of the Auditor;

135561

7. Remuneration of the Directors;
8. Miscellaneous.

Voting

The Annual General Meeting may validly deliberate without quorum. Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will be passed if approved by a simple majority of the shares represented.

Voting arrangements

If you cannot attend the Ordinary General Meeting personally, but would like to be represented, please be informed that proxy forms are available at the registered office of the Company. The proxy form has to be completed and returned to 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg by mail or by fax to (+352) 47 11 01 to the attention of Ms Kathy Marchione, followed by the original by mail, at least 48 hours before the Meeting.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2008145122/1005/30.

Société Immobilière EXCELSIOR S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2561 Luxembourg, 11, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 4.337.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués à

DEUX ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES

de la société EXCELSIOR en liquidation qui se tiendront chaque fois à Luxembourg, 18, rue des Glacis (Etude NATHAN & NOESEN)

A) Assemblée du 5/12/2008 à 11.30 heures.

Ordre du jour:

1. rapport du liquidateur, Monsieur Théo HETTINGER
2. décharge à donner à Monsieur Théo HETTINGER
3. plan de répartition de l'actif
4. nomination d'un commissaire à la liquidation
5. fixation d'une date d'assemblée générale pour la clôture de la liquidation

B) Assemblée du 19/12/2008 à 11.30 heures

Ordre du jour:

1. rapport du commissaire vérificateur
2. décharge au liquidateur
3. clôture de liquidation

Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront se doter de la preuve de leur qualité d'actionnaire par présentation d'un certificat d'actions.

Référence de publication: 2008140271/292/24.

Ancolie Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 41.913.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement vendredi, le 5 décembre 2008 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décharge à l'administrateur et au président du conseil d'administration démissionnaire, M. Cornelius Martin BECHTEL, pour l'exercice de ses mandats.
2. Décharge à l'administrateur démissionnaire, Mme Christine SCHWEITZER, pour l'exercice de son mandat.
3. Nomination de M. Michel JENTGES, administrateur de sociétés, né à Saint-Mard (Belgique), le 29 janvier 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

135562

4. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2008140290/29/22.

Orsa 2006 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 115.513.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le jeudi 4 décembre 2008 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008140473/755/18.

Marepier Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 39.165.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra extraordinairement le jeudi, 4 décembre 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de M. Cornelius Martin BECHTEL de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
2. Démission de M. Jean FELL de son mandat d'administrateur et décharge.
3. Nomination de M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
4. Nomination de M. Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008141416/29/21.

Fuchs Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 104.316.

The Liquidator convenes the Shareholders of FUCHS ALTERNATIVE, Sicav in liquidation to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held at the registered office on *December 5, 2008* at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. To hear and acknowledge the report of the auditor for the period from January 1, 2006 to December 31, 2006
2. To approve the audited financial statements and the allocation of profits for the period until December 31, 2006
3. To hear and acknowledge the report of the auditor for the period from January 1, 2007 to February 14, 2007
4. To approve the audited financial statements for the period from January 1, 2007 to February 14, 2007
5. To grant discharge to the Board of Directors of the Company for the performance of its duties for the period from January 1, 2006 to February 14, 2007
6. To hear and acknowledge the report of the Company's auditor on the liquidation
7. To approve the report of the liquidator on the liquidation
8. To give discharge to the liquidator for the performance of its duties
9. To decide on the closure of the liquidation
10. To decide to keep the records and books of the Company for a period of five years at the registered office of the Company
11. To note that the amounts which could not be paid to the creditors and the liquidation proceeds which could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the liquidation will be deposited with the Caisse de Consignations
12. To decide on any other business which be brought before the meeting

The Shareholders are advised that no quorum is required and that resolutions must be passed by two thirds of the vote cast. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

The Liquidator.

Référence de publication: 2008141418/755/29.

Dewaay Global, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 61.318.

—

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 3 décembre 2008 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société de "Dewaay Global" en "Puilactco Dewaay Selection".
2. Refonte complète des statuts. Cette refonte permettra les mises à jour rendues nécessaire suite aux lois du 20 décembre 2002 et du 25 août 2006 modifiant la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. De plus, ces mises à jour reprennent notamment les dernières méthodes d'évaluations et introduisent la possibilité d'un split, ainsi qu'un reverse-split.
3. L'adoption de la version coordonnée des statuts suite aux modifications intervenues.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour requièrent un quorum de 50%. Elles seront prises à la majorité des 2/3 des voix exprimées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 1^{er} décembre 2008 au plus tard au siège social de KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles sur demande au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008141426/755/23.

KBC Money, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 30.382.

—

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de KBC MONEY qui aura lieu le 3 décembre 2008 à 11.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du réviseur d'entreprises
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2008 et de l'affectation des résultats
3. Décharge à donner aux administrateurs
4. Nominations statutaires
5. Divers

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des voix exprimées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée doit déposer ses actions au plus tard le 28 novembre 2008 aux guichets des institutions suivantes:

au Luxembourg:

- KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg

en Belgique:

- KBC Bank NV, 2, avenue du Port, B-1080 Bruxelles

- CBC Banque S.A., 5, Grand'Place, B-1000 Bruxelles

- Centea NV, 180, Mechelsesteenweg, B-2018 Anvers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008141427/755/28.

Pioneer Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 57.255.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2008140496/242/10.

(080166640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pioneer Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 57.255.

—

In the year two thousand and eight, on the twenty-fourth of October.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of Pioneer Asset Management S.A., a public limited company ("société anonyme") (the "Company"), belonging to the UniCredit Banking Group, with its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a notary deed of Maître Edmond Schroeder, notary, then residing in Mersch, dated 20 December 1996, which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), on 28 January 1997, and the articles of incorporation of which have been modified for the last time, by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 31st March 2008, as published in the Mémorial of 20 May 2008, n° 1210.

The sole shareholder of the Company declared and requested the notary to record that:

Pioneer Global Asset Management S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office in I-20122 Milan, Galleria San Carlo, 6, duly represented by Mr. Jérôme Rysak, jurist, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy hereto attached, is the sole shareholder of the Company.

The sole shareholder of the Company considers itself as being duly convened and informed of the following agenda, the extraordinary general meeting may take place without notice of meeting.

Agenda

1. Amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company.

2. Amendment of article 15 of the articles of incorporation of the Company.

3. Miscellaneous.

Therefore, Pioneer Global Asset Management S.p.A., acting in its capacity of sole shareholder of the Company, takes the following resolution:

First Resolution

The sole shareholder RESOLVED to approve the amendment of article 3 of the articles of incorporation, so as to read as follows:

"The object of the Corporation is the collective portfolio management of one or several Luxembourg and/or foreign collective investment funds in transferable securities authorized according to the Directive 85/611/EEC, as amended ("UCITS") and of other Luxembourg and foreign collective investment funds not covered by this Directive ("UCI") on behalf of their unitholders or shareholders in accordance with the provisions of chapter 13 of the Luxembourg law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment (the "2002 Law").

The activity of collective portfolio management of investment funds includes the following functions:

Investment Management. In this connection, the management company may, for the account of the investment funds, (i) provide investment advice and make investment decisions, (ii) enter into agreements, (iii) buy, sell, exchange and deliver any sort of transferable securities and/or other acceptable types of assets, (iv) exercise all voting rights pertaining to securities held by the investment funds under management. This enumeration is not exhaustive.

Administration of investment funds. This function includes all activities listed under "Administration" in Annex II of the 2002 Law i.e. namely (i) the valuation of the investment funds portfolios and the pricing of the units/shares, (ii) the issue and redemption of the units/shares of the investment funds, (iii) the maintenance of units/shares holder register, and (iv) the record keeping of transactions. This enumeration is not exhaustive.

Marketing of the units/shares of the investment funds in Luxembourg and abroad.

The Corporation may perform part or all of these activities for UCITS and UCIs or other management companies as delegate.

The Corporation may provide services in Luxembourg and abroad and may for that purpose establish representative offices and/or branches.

The Corporation may also administer its own assets and perform all operations and activities considered useful for the accomplishment and development of its purposes, while remaining however within the limits laid down by the law of 10th August, 1915 as amended on commercial companies and by chapter 13 of the 2002 Law."

Second Resolution

The sole shareholder RESOLVED to approve the amendment of article 15 of the articles of incorporation, so as to read as follows:

"The Corporation is part of the UniCredit Banking Group (the "Group"). As a member of the Group, subject to applicable law, the Corporation must comply with the directives received from UniCredit S.p.A. (the "Parent Company"), in the exercise of the powers to manage and coordinate and in order to observe the instructions issued by the Bank of Italy aiming at maintaining Group stability. Subject to applicable Luxembourg laws and regulation and provided the Corporation acts in the sole interest of the unitholders or shareholders of the Funds, the members of the Board shall agree to supply the Parent Company with data and information regarding the activities of the Corporation.

Subject to complying with all relevant Luxembourg laws, the Board shall supply the Parent Company with any information relating to the Corporation with respect to the guidelines and provide any assistance required to the Parent Company for the purpose of compliance with the regulations issued by any relevant supervisory authorities."

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the proxy of sole shareholder, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Pioneer Asset Management S.A., une société anonyme (la "Société"), appartenant au groupe bancaire UniCredit, et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire résident à Mersch, en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), le 28 janvier 1997 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire, résidente à Luxembourg, en remplacement

de Maître Henri Hellinckx, notaire résident à Luxembourg, le 31 mars 2008, tel que publié au Mémorial du 20 mai 2008, numéro 1210.

L'actionnaire unique de la Société expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

Pioneer Global Asset Management S.p.A., une société constituée d'après les lois italiennes, ayant son siège social à Galleria San Carlo, 6, I-20122 Milan, dûment représentée par Monsieur Jérôme Rysak, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annxée, est l'actionnaire unique de la Société;

L'actionnaire unique de la Société se considérant comme étant dûment convoqué et informé de l'ordre du jour suivant, l'assemblée générale extraordinaire peut avoir lieu sans avis de convocation.

Ordre du jour

1. Modification de l'article 3 des statuts de la Société.
2. Modification de l'article 15 des statuts de la Société.
3. Divers.

Par conséquent, Pioneer Global Asset Management S.p.A., agissant en sa capacité d'actionnaire unique, prend les décisions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique APPROUVE la modification apportée à l'article 3 des statuts, comme suit:

"La Société a pour objet la gestion collective de portefeuille d'un ou plusieurs fonds d'investissement luxembourgeois et/ou étranger(s) investissant en valeurs mobilières, autorisés conformément à la Directive 85/611/CCE, telle que modifiée ("OPCVM") et d'autres fonds d'investissement luxembourgeois et étrangers qui ne relèvent pas de cette Directive ("OPC") pour le compte de leurs porteurs de parts ou de leurs actionnaires, conformément aux dispositions du chapitre 13 de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif (la "Loi de 2002").

La gestion collective de portefeuille de fonds d'investissement comprend les fonctions suivantes:

- Gestion de portefeuille. A ce titre, la Société pourra, pour le compte des fonds d'investissement, (i) fournir tout conseil en investissement ou prendre toute décision d'investissement, (ii) conclure des contrats, (iii) acheter, vendre, échanger et délivrer tout type de valeurs mobilières et/ou d'autres types d'actifs autorisés, (iv) exercer tout droit de vote relatif aux titres détenus par les fonds d'investissement gérés. Cette énumération n'est pas exhaustive.

- Administration des fonds d'investissement. Cette fonction comprend les activités mentionnées sous "Administration" à l'annexe II de la Loi de 2002 i.e. à savoir (i) l'évaluation des portefeuilles et l'évaluation des parts ou actions, (ii) l'émission et le rachat de parts ou actions des fonds d'investissement, (iii) la tenue du registre des porteurs de parts ou actions, et (iv) l'enregistrement et la conservation des opérations. Cette énumération n'est pas exhaustive.

- Commercialisation des parts/actions des fonds d'investissement au Luxembourg et à l'étranger.

La Société pourra fournir tout ou partie de ces activités pour des OPCVM et OPC ou d'autres sociétés de gestion en tant que délégué.

La Société peut fournir des services à Luxembourg et à l'étranger et peut pour cette raison établir des bureaux de représentation et/ou des succursales.

La Société peut également administrer ses propres avoirs et exécuter toutes les opérations et activités considérées utiles pour l'accomplissement et le développement de ses objectifs, ceux-ci étant conformes aux limites posées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée et par le chapitre 13 de la Loi de 2002."

Seconde Résolution

L'actionnaire unique APPROUVE la modification de l'article 15 des statuts, comme suit:

"La Société appartient au groupe bancaire UniCredit Banking Group (le "Groupe"). En tant que membre du Groupe et dans le respect de la loi applicable, la Société doit agir en conformité avec les lignes directrices reçues par UniCredit S.p.A. (la "Société Mère") dans le cadre de l'exercice de ses pouvoirs de gestion et de coordination afin d'observer les instructions émises par la Banque d'Italie qui visent la stabilité du Groupe. Tout en respectant les lois et règlements luxembourgeois et en agissant uniquement dans l'intérêt des porteurs de parts ou des actionnaires des Fonds, les membres du Conseil se déclarent d'accord de fournir à la Société Mère les données et informations relatives aux activités de la Société.

Le Conseil doit fournir à la Société Mère dans le respect des lois luxembourgeoises applicables, toute information concernant la Société en rapport avec les lignes directrices et doit fournir toute assistance requise à la Société Mère pour permettre le respect des règles émises par l'autorité de supervision concernée."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise fait foi.

Lecture faite au représentant de l'actionnaire unique, celui-ci a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. RYSAK et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 octobre 2008. Relation: LAC/2008/43453. - Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2008140495/242/141.

(080166638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Mondofinance International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 18.397.

L'an deux mille huit, le dix novembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A.", ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 18.397 constituée suivant acte notarié en date du 5 juin 1981, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 185 du 14 septembre 1981.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 28 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1772 du 18 juillet 2008.

L'assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Laurence MOSTADE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank STOLZ-PAGE, employé privé, ayant son adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

L'assemblée élit comme scrutatrice Linda MOUAZ, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation de l'opération de fusion par voie d'absorption des sociétés MARCO BELUSA S.A. (société absorbée) et MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. (Société absorbante);

2. Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée;

3. Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par voie d'absorption de MARCO BELUSA S.A. (société absorbée) par MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. (Société absorbante) aux conditions prévues par ledit projet de fusion et notamment par le transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif sans exception ni réserve de la société absorbée à la Société absorbante et la dissolution sans liquidation de la société absorbée comme conséquence de la fusion;

4. Augmentation du capital social de la Société absorbante à concurrence de dix millions deux cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt onze euros et trente cinq centimes, ci EUR 10.299.791,35 en vue de porter le capital de son montant actuel de un million d'euros, ci EUR 1.000.000,00 à onze millions deux cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt onze euros et trente cinq centimes, ci EUR 11.299.791,35 par la création et l'émission de treize mille quatre cent quarante, ci 13.440 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale et attribution des nouvelles actions émises aux actionnaires de la société absorbée;

5. Constatation de la réalisation de la fusion sans préjudice des dispositions de l'article 273 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée sur les effets de la fusion par rapport aux tiers;

6. Réduction du capital social de dix millions cent quatre vingt dix neuf mille sept cent quatre vingt onze euros et trente cinq centimes (EUR 10.199.791,35) par absorption des pertes reportées et par constitution d'une réserve indisponible;

7. Modification subséquente de l'article 3 des statuts pour prendre en compte les résolutions prises ci-dessus;

8. Modification de la dénomination sociale de la Société et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;

9. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, prend par votes séparés et unanimes les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale constate l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, en conformité avec l'article 263 (1) de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, après lecture du projet de fusion visé à l'article 261 de ladite Loi, du rapport écrit du Conseil d'administration visé à l'article 265 de la Loi et du rapport écrit de l'expert indépendant visé à l'article 266 de la Loi, approuve le projet de fusion tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2416 du 3 octobre 2008 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception ni réserve.

L'assemblée approuve l'apport des éléments actifs et passifs du patrimoine de la société absorbée arrêté au 30 juin 2008 à la Société absorbante réalisé à leurs valeurs comptables. Cet apport a également été approuvé, à l'unanimité, par le Conseil d'administration de la Société absorbante le 30 septembre 2008.

L'actif de la société absorbée apporté s'élevant à onze millions cinquante-six mille cent soixante-neuf euros et dix-sept centimes (EUR 11.056.169,17) et le passif de la société absorbée apporté s'élevant à sept cent cinquante-six mille trois cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-deux centimes (EUR 756.377,82); l'actif net apporté s'élève à dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35).

Le calcul de la parité d'échange se base sur les valeurs comptables. L'actif net apporté s'élève donc à dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35).

Rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen et d'un rapport écrit établi par Fons MANGEN, réviseur d'entreprises, demeurant au 9B, boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg, daté du 3 octobre 2008, qui restera annexé aux présentes après avoir été paraphé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Ce rapport conclut comme suit:

«A notre avis, le projet de fusion respecte les formes prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires des sociétés appelées à fusionner des comptes annuels qui se tiendra immédiatement après expiration du délai légal d'un mois à partir de la publication du projet de fusion, sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que:

- le rapport d'échange retenu dans le projet de fusion ne présente pas un caractère raisonnable et pertinent;
- les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange ne sont pas adéquates en l'espèce et que leur importance relative n'est pas appropriée aux circonstances.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance des informations supplémentaires incluses dans le projet de fusion afin d'identifier, les cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur le rapport d'échange et les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange avec pour objectif de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale des sociétés fusionnées acquise lors de l'exécution de notre mission. Dans le cadre de ces diligences, nous n'avons pas de commentaires à formuler sur les autres informations contenues dans le projet de fusion.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le montant du capital social de la Société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. à concurrence de dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35) pour le porter de son montant actuel d'un million d'euros (EUR 1.000.000,00) à onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 11.299.791,35) par l'émission de treize mille quatre cent quarante (13.440) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée générale décide que les treize mille quatre cent quarante (13.440) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale ainsi émises par MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. sont attribuées à l'actionnaire unique de la société absorbée.

L'assemblée générale constate que la fusion prend effet comptablement entre la société absorbée et la Société absorbante au 1^{er} juillet 2008. A compter de cette date, les opérations de la société absorbée sont considérées comme accomplies du point de vue comptable et fiscal pour le compte de la Société absorbante, et tous bénéfices ou pertes réalisées par la société absorbée après cette date seront censés réalisés pour le compte de la Société absorbante.

Quatrième résolution

L'assemblée générale constate qu'une assemblée de la société absorbée a en date de ce jour approuvé le projet de fusion et que par conséquent et conformément à l'article 272 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, la fusion telle que décrite dans le projet de fusion est devenue effective à la date du présent acte avec les effets prévus à l'article 274 de la même loi, sans préjudice des dispositions de l'article 273 (1) de ladite loi sur les effets de la fusion à l'égard des tiers.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social actuel à concurrence de dix millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.199.791,35) pour le porter de son montant actuel d'onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 11.299.791,35) à un million cent mille euros (EUR 1.100.000,00) de la façon suivante:

1) neuf millions sept cent trois mille cinq cent quatre-vingt euros et soixante-huit centimes (EUR 9.703.580,68) par absorption des pertes reportées en réduisant le pair comptable de chaque action de EUR 656,36 pour le porter de EUR 764,32 à EUR 107,96;

2) quatre cent quatre-vingt-seize mille deux cent dix euros et soixante-sept centimes (EUR 496.210,67) par constitution d'une réserve indisponible ayant une échéance au 31 décembre 2012.

La réalité des pertes a été prouvée au notaire soussigné par un bilan au 30 juin 2008, qui restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier comme suit les alinéas un à trois de l'article 3 des statuts de la Société pour leur donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. (alinéas 1-3)** . Le capital social est fixé à UN MILLION CENT MILLE EUROS (EUR 1.100.000,00), représenté par quatorze mille sept cent quatre-vingt-quatre (14.784) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 novembre 2008, autorisé à augmenter le capital social à concurrence de huit millions neuf cent mille euros (EUR 8.900.000,00) pour le porter de son montant actuel d'un million cent mille euros (EUR 1.100.000,00) à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,00).»

Le reste de l'article demeure inchangé.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale de la Société de «MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A.» en «MARCO BELUSA S.A.» à compter de ce jour.

Le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la Société est donc modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er} . (1^{er} alinéa)**. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "MARCO BELUSA S.A.".»

Le reste de l'article demeure inchangé.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société auprès de laquelle il instrumente et du projet de fusion.

Requête en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente un apport en nature de la totalité du patrimoine actif et passif d'une société ayant son siège dans un pays membre de la Communauté Européenne, la Société requiert sur base de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte le notaire.

Signé: L. MOSTADE, L. MOUAZ, F. STOLZ-PAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 novembre 2008, LAC/2008/45278. - Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008143257/7241/165.

(080169187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

Marco Belusa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 88.080.

L'an deux mille huit, le dix novembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «MARCO BELUSA S.A.», ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.080, constituée suivant acte notarié en date du 3 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1337 du 14 septembre 2002 (ci-après la «Société»).

L'assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Laurence MOSTADE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank STOLZ-PAGE, employé privé, ayant son adresse professionnelle à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Linda MOUAZ, employée privée, ayant son adresse professionnelle à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation de l'opération de fusion par voie d'absorption entre les sociétés MARCO BELUSA S.A. (Société absorbée) et MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. (société absorbante);

2. Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée;

3. Approbation du projet de fusion et décision de réaliser la fusion par voie d'absorption de MARCO BELUSA S.A. (Société absorbée) par MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. (société absorbante) aux conditions prévues par ledit projet de fusion et notamment par le transfert de l'ensemble du patrimoine actif et passif sans exception ni réserve de la Société absorbée à la société absorbante et la dissolution sans liquidation de la Société absorbée comme conséquence de la fusion;

4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au jour de la présente Assemblée;

5. Détermination du lieu de conservation des documents de la Société absorbée MARCO BELUSA S.A. pendant le délai légal;

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après en avoir délibéré, prend par votes séparés et unanimes les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale, en conformité avec l'article 263 (1) de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, après lecture du projet de fusion visé à l'article 261 de ladite Loi, du rapport écrit du Conseil d'administration visé à l'article 265 de la Loi et du rapport écrit de l'expert indépendant visé à l'article 266 de la Loi, approuve le projet de fusion tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2416 en date du 3 octobre 2008 dans toutes ses dispositions et dans son intégralité, sans exception ni réserve.

L'assemblée approuve l'apport des éléments actifs et passifs du patrimoine de la Société absorbée arrêté au 30 juin 2008 à la société absorbante réalisé à leurs valeurs comptables. Cet apport a également été approuvé, à l'unanimité, par le Conseil d'administration de la Société absorbée le 30 septembre 2008.

L'actif de la Société absorbée apporté s'élevant à onze millions cinquante-six mille cent soixante-neuf euros et dix sept centimes (EUR 11.056.169,17) et le passif de la société absorbée apporté s'élevant à sept cent cinquante-six mille trois cent soixante-dix-sept euros et quatre-vingt-deux centimes (EUR 756.377,82); l'actif net apporté s'élève à dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35).

Le calcul de la parité d'échange se base sur les valeurs comptables. L'actif net apporté s'élève donc à dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35).

Le montant du capital social de la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. est augmenté à concurrence de dix millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 10.299.791,35) pour le porter de son montant actuel d'un million d'euros (EUR 1.000.000,00) à onze millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-onze euros et trente-cinq centimes (EUR 11.299.791,35) par l'émission de treize mille quatre cent quarante (13.440) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les nouvelles actions ainsi émises par la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A. sont toutes attribuées à l'actionnaire unique de la Société absorbée.

Rapport du réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 266 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, le projet de fusion a fait l'objet d'un examen et d'un rapport écrit établi par Fons MANGEN, réviseur d'entreprises, demeurant 9B, boulevard Prince Henri à Luxembourg (L-1724), daté du 3 octobre 2008, qui restera annexé aux présentes après avoir été paraphé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

Ce rapport conclut comme suit:

«A notre avis, le projet de fusion respecte les formes prescrites par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires des sociétés appelées à fusionner des comptes annuels qui se tiendra immédiatement après expiration du délai légal d'un mois à partir de la publication du projet de fusion, sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que:

- le rapport d'échange retenu dans le projet de fusion ne présente pas un caractère raisonnable et pertinent;
- les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange ne sont pas adéquates en l'espèce et que leur importance relative n'est pas appropriée aux circonstances.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance des informations supplémentaires incluses dans le projet de fusion afin d'identifier, les cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur le rapport d'échange et les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange avec pour objectif de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale des sociétés fusionnées acquise lors de l'exécution de notre mission. Dans le cadre de ces diligences, nous n'avons pas de commentaires à formuler sur les autres informations contenues dans le projet de fusion.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate l'exécution des obligations résultant de l'article 267 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée générale constate que, conformément à l'article 272 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée, et sous réserve d'approbation du projet de fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A., la fusion telle que décrite dans le projet de fusion est devenue effective à la date du présent acte avec les effets prévus à l'article 274 de la même loi, sans préjudice des dispositions de l'article 273 (1) de ladite loi sur les effets de la fusion à l'égard des tiers.

Quatrième résolution

En conséquence, l'assemblée générale constate que la Société est dissoute sans liquidation et cesse d'exister, l'ensemble de son patrimoine actif et passif étant transmis à titre universel, sans exception ni réserve à la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A., et que les actions de la Société sont annulées.

L'assemblée générale constate que la fusion prend effet comptablement entre la Société absorbée et la société absorbante au 1^{er} juillet 2008. A compter de cette date, les opérations de la Société absorbée sont considérées comme

accomplies du point de vue comptable et fiscal pour le compte de la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A., et tous bénéfices ou pertes réalisées par la Société absorbée après cette date seront censés réalisés pour le compte de la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, par vote spécial, donne décharge pleine et entière à chacun des administrateurs de la Société, Madame Antonella GRAZIANO et Messieurs Boudewyn DENYS, Christian FRANCOIS et Philippe STANKO, et au commissaire de la Société, la société FIN-CONTRÔLE S.A., pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide, conformément à l'article 273 (2) de la Loi, d'accorder au conseil d'administration de la société absorbante tous pouvoirs en vue de poser les actes et formalités pour l'exécution de la fusion réalisée.

Septième résolution

L'assemblée générale décide que les documents sociaux de la Société absorbée sont conservés pendant le délai légal au siège social de la société absorbante MONDOFINANCE INTERNATIONAL S.A., à savoir à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, avoir vérifié et atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société auprès de laquelle il instrumente et du projet de fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte le notaire.

Signé: L. MOSTADE, L. MOUAZ, F. STOLZ-PAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 novembre 2008, LAC/2008/45276. - Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008143258/7241/133.

(080169186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

HermaLux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 59.813.

House Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 114.191.

Hofburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 114.889.

—
PROJET DE FUSION

In the year two thousand eight, on the nineteenth of November.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) HERMALUX S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 59.813, having a share capital of fifteen million thirty-five thousand five hundred eighty-nine Euro (EUR 15,035,589.-), incorporated pursuant a deed of the notary Me Jacques Delvaux on 19 June 1997, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") N° 542 dated 2 October 1997, whose articles of incorporation have been modified for the last time pursuant a deed of the notary Me Gérard Lecuit on 22 March 2006, published in the Mémorial N° 785 dated 21 June 2006,

here represented by Mr Bob Calmes, LL.M., residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of manager of HERMALUX S.à r.l. (the "Board of Managers 1"), pursuant to resolutions taken by the Board of Managers 1 on November, 12, 2008 ("Resolution 1").

2) House Lux S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 114.191, having a share capital of nine hundred sixty thousand Pound Sterling (GBP 960,000.-), incorporated pursuant a deed of the notary Me Gérard Lecuit on 3 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") N° 861 dated 2 May 2006, whose articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a deed of the notary Me Gérard Lecuit on 11 September 2006, published in the Mémorial N° 2187 dated 23 November 2006,

here represented by Mr Bob Calmes, LL.M., residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of managers of House Lux S.à r.l. (the "Board of Managers 2"), pursuant to resolutions taken by the Board of Managers 2 on November 12, 2008 ("Resolution 2").

3) Hofburg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 114.889, having a share capital of ten thousand Pound Sterling (GBP 10,000.-), incorporated pursuant a deed of the notary Me Jean-Joseph Wagner on 7 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") N° 1108 dated 8 June 2006, whose articles of incorporation have been modified for the last time pursuant a deed of the notary Me Gérard Lecuit on 30 October 2006, published in the Mémorial N° 2289 dated 7 December 2006,

here represented by Mr Bob Calmes, LL.M., residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of manager of Hofburg Lux S.à r.l. (the "Board of Managers 3"), pursuant to resolutions taken by the Board of Managers 3 on November, 12, 2008 ("Resolution 3"),

Hereinafter, Resolution 1, Resolution 2 and Resolution 3 are collectively referred to as the "Resolutions".

Said Resolutions, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have required the undersigned notary to record the following:

Merger Project

1) Merging Parties:

- HERMALUX S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 59.813, having a share capital of fifteen million thirty-five thousand five hundred eighty-nine Euro (EUR 15,035,589.-), as absorbing company (hereinafter referred to as "Absorbing Company"),

- Hofburg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.889, having a share capital of ten thousand Pound Sterling (GBP 10,000.-), as absorbed company 1 (hereinafter referred to as "Absorbed Company 1"), and

- House Lux S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.191, having a share capital of nine hundred sixty thousand Pound Sterling (GBP 960,000.-), as absorbed company 2 (hereinafter referred to as "Absorbed Company 2").

The Absorbed Company 1 and the Absorbed Company 2 are hereinafter collectively referred to as the "Absorbed Companies".

The Absorbing Company and the Absorbed Companies are hereinafter collectively referred to as the "Merging Companies".

2) The Absorbing Company holds ten thousand (10,000) shares of the Absorbed Company 1, representing the entire share capital and all of the voting rights of the Absorbed Company 1.

3) The Absorbing Company holds forty-eight thousand (48,000) shares of the Absorbed Company 2, representing the entire share capital and all of the voting rights of the Absorbed Company 2.

4) Subject to the rights of the sole shareholder of the Absorbing Company set out in 1) above, the dissolution of the Absorbed Companies and the cancellation of shares shall become effective and final one month after the publication of this merger project in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Effective Date") and will lead simultaneously too the effects set out in article 274 of the Law.

5) The Absorbing Company proposes to concurrently absorb the Absorbed Companies by way of transfer of all assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Absorbing Company, pursuant to the provisions of articles 278 and following of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended (the "Law").

6) As from 30 September 2008, all operations and transactions of the Absorbed Companies are considered for accounting purposes as being carried out on behalf of the Absorbing Company.

7) As of the Effective Date, all rights and obligations of the Absorbed Companies vis-à-vis third parties shall be taken over by the Absorbing Company. The Absorbing Company will in particular take over debts as own debts and all payment obligations of the Absorbed Companies. The rights and claims comprised in the assets of the Absorbed Companies shall be transferred to the Absorbing Company with all securities, either in rem or personal, attached thereto.

8) The Absorbing Company shall from the Effective Date carry out all agreements and obligations of whatever kind of the Absorbed Companies such as these agreements and obligations exist on the Effective Date (as defined below) and in particular carry out all agreements existing, if any, with the creditors of the Absorbed Companies and shall be subrogated to all rights and obligations from such agreements.

9) No special rights or advantages have been granted to the managers of the Merging Companies.

10) The sole partner of the Absorbing Company has, within one month from the publication of this merger project in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, access at the registered office of the Absorbing Company to all documents listed in article 267 paragraph (1) a), b) and c) of the Law and may obtain copies thereof, free of charge.

11) One or more shareholders of the Absorbing Company holding at least 5% of the subscribed share capital of the Absorbing Company may within the time period set out in 10) above request the convening of a shareholders' meeting of the Absorbing Company to decide whether to approve the proposed merger.

12) The mandate of the managers of the Absorbed Companies will come to an end and full discharge is granted to the managers of each of the Absorbed Companies for the exercise of its mandate.

13) The Absorbing Company shall itself carry out all formalities, including such announcements as are prescribed by law, which are necessary or useful to carry into effect the merger and the transfer and assignment of the assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Absorbing Company. Insofar as required by law or deemed necessary or useful, appropriate transfer instruments shall be executed by the Merging Companies to effect the transfer of the assets and liabilities transferred by the Absorbed Companies to the Absorbing Company.

14) The issued share capital of the Absorbing Company will not be amended as a consequence of the merger.

15) The expenses, costs, fees and charges resulting from the merger shall be borne by the Absorbing Company.

16) The books and records of the Absorbed Companies will be held at the registered office of the Absorbing Company for the period legally prescribed.

17) As a result of the merger, the Absorbed Companies shall cease to exist and all their respective issued shares shall be cancelled.

The undersigned notary hereby certifies the existence and legality of the merger project and of all acts, documents and formalities incumbent upon the merging parties pursuant to the Law.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuf novembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) HERMALUX S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.813, ayant un capital social de quinze millions trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 15.035.589,-), constituée suivant acte reçu du notaire Me Jacques Delvaux en date du 19 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") N° 542 en date du 2 octobre 1997, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire Me Gérard Lecuit le 22 mars 2006, publié au Mémorial N° 785 en date du 21 juin 2006,

ici représentée par M. Bob Calmes, LL.M., résidant au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du conseil de gérance de HERMALUX S.à r.l. (le "Conseil de Gérance 1"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution prise par le Conseil de Gérance 1 le 12 novembre 2008 (la "Résolution 1");

2) House Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.191, ayant un capital social de neuf cent soixante mille livres sterling (GBP 960.000,-), constituée suivant acte reçu du notaire Me Gérard Lecuit en date du 3 février 2006, publié au Mémorial N° 861 en date du 2 mai 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire Me Gérard Lecuit le 11 septembre 2006, publié au Mémorial N° 2187 en date du 23 novembre 2006,

ici représentée par M. Bob Calmes, LL.M., résidant au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du Conseil de Gérance House Lux S.à r.l. (le "Conseil de Gérance 2"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution prise par le Conseil de Gérance 2 le 12 novembre 2008 (la "Résolution 2");

3) Hofburg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.889, ayant un capital social de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-), constituée suivant acte reçu du notaire Me Jean-Joseph Wagner en date du 7 mars 2006, publié au Mémorial N° 1108 en date du 8 juin 2006, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire Me Gérard Lecuit en date du 30 octobre 2006, publié au Mémorial N° 2289 en date du 7 décembre 2006,

ici représentée par M. Bob Calmes, LL.M., résidant au Luxembourg, agissant en qualité de mandataire au nom et pour compte du Conseil de Gérance Hofburg S.à r.l. (le "Conseil de Gérance 3"), en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par une résolution prise par le Conseil de Gérance 3 le 12 novembre 2008 (la "Résolution 3");

Ci-après, Résolution 1, Résolution 2 et Résolution 3 sont collectivement dénommées les "Résolutions".

Les dites Résolutions, paraphées "ne varietur" par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Projet de Fusion

1) Parties à la fusion:

- HERMALUX S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.813, ayant un capital social de quinze millions trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-neuf euros (EUR 15.035.589,-), comme société absorbante (la "Société Absorbante");

- Hofburg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.889 ayant un capital social de dix mille livres sterling (GBP 10.000,-), comme société absorbée 1 (la "Société Absorbée 1") ;

- House Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.191, ayant un capital social de neuf cent soixante mille livres sterling (GBP 960.000,-), comme société absorbée 2 (la "Société Absorbée 2");

La Société Absorbée 1 et la Société Absorbée 2 sont ci-après collectivement dénommées les "Sociétés Absorbées".

La Société Absorbante et les Sociétés Absorbées sont ci-après collectivement dénommées les "Sociétés Fusionnantes".

2) La Société Absorbante détient dix mille (10.000) parts sociales dans la Société Absorbée 1, représentant l'intégralité du capital social et tous les droits de vote dans la Société Absorbée 1.

3) La Société Absorbante détient quarante-huit mille (48.000) parts sociales dans la Société Absorbée 2, représentant l'intégralité du capital social et tous les droits de vote dans la Société Absorbée 2.

4) Sous réserve des droits de l'associé unique de la Société Absorbante tels que décrits sous le point 11.) ci-dessous, la dissolution des Sociétés Absorbées et l'annulation des parts sociales deviendra effective et définitive un mois après la publication de ce projet de fusion dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Date de Réalisation") et conduira simultanément aux effets tels que prévus par l'article 274 de la Loi.

5) La Société Absorbante propose d'absorber à la Date de Réalisation concurremment les Sociétés Absorbées par voie de fusion par acquisition suivant les dispositions des articles 278 et suivants de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

6) A partir du 30 septembre 2008, toutes les opérations et les transactions des Sociétés Absorbées sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

7) A partir de la Date de Réalisation, tous les droits et obligations des Sociétés Absorbées vis-à-vis des tiers seront pris en charge par la Société Absorbante. La Société Absorbante assumera en particulier toutes les dettes comme ses dettes propres et toutes les obligations de paiement des Sociétés Absorbées. Les droits et créances des Sociétés Absorbées seront transférés à la Société Absorbante avec l'intégralité des sûretés, soit in rem soit personnelles, y attachées.

8) La Société Absorbante exécutera à partir de la Date de Réalisation tous les contrats et obligations, de quelle que nature qu'ils soient, des Sociétés Absorbées tels que ces contrats et obligations existent à la Date de Réalisation (telle que définie ci-dessous) et exécutera en particulier tous les contrats existant avec les créanciers des Sociétés Absorbées et sera subrogée à tous les droits et obligations provenant de ces contrats.

9) Aucun droit ou avantage particulier n'a été attribué aux gérants des Sociétés Fusionnantes.

10) L'associé unique de la Société Absorbante a le droit, pendant un mois à compter de la publication de ce projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de prendre connaissance au siège social des Sociétés Absor-

bées de tous les documents énumérés à l'article 267, alinéa (1) a), b) et c) de la Loi et peut en obtenir copie intégrale, sans frais.

11) Un ou plusieurs associés de la Société Absorbante disposant au moins de 5% du capital souscrit de la Société Absorbante a/ont le droit, pendant le délai indiqué sous le point 9) ci-dessus, de requérir la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

12) Le mandat des gérants des Sociétés Absorbées prend fin et entière décharge leur est accordée pour l'exercice de leur mandat.

13) La Société Absorbante devra elle-même accomplir toutes les formalités, y compris les publications telles que prévues par la loi, qui sont nécessaires ou utiles à l'entrée en vigueur de la fusion et au transfert et cession des actifs et passifs des Sociétés Absorbées à la Société Absorbante. Dans la mesure où la loi le prévoit, ou lorsque jugé nécessaire ou utile, des actes de transfert appropriés seront exécutés par les Sociétés Fusionnant afin de réaliser la transmission des actifs et passifs des Sociétés Absorbées à la Société Absorbante.

14) Le capital social de la Société Absorbante ne sera pas modifié comme conséquence de la fusion.

15) Les dépenses, coûts, frais et charges résultant de la fusion sont à la charge de la Société Absorbante.

16) Les documents sociaux des Sociétés Absorbées seront conservés au siège social de la Société Absorbante pendant la période prescrite par la loi.

17) Par effet de la fusion, les Sociétés Absorbées cesseront d'exister de plein droit et leurs parts sociales émises seront annulées.

Le notaire soussigné déclare attester de l'existante et de la légalité du projet de fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux parties à la fusion conformément à la Loi.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire des comparants a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Calmes et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 20 novembre 2008, LAC/2008/46676. - Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008144703/5770/233.

(080171662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Leo Capital (Lux) FCP-FIS, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Das Verwaltungsreglement vom 7. Oktober 2008 des fonds commun de placement - fonds d'investissement spécialisé Leo Capital (Lux) FCP-FIS wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. November 2008.

Allegro S.à r.l.

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2008144702/1092/14.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04636. - Reçu 96,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2008.

MUGC Lux Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 49.759.

MUGC LUX MANAGEMENT S.A. (the "Management Company"), acting as management company to the Fund, has decided, with the approval of Mitsubishi UFJ Global Custody S.A. acting as custodian to the Fund, to put the Fund into liquidation with effective date 17 December 2008, at the close of business in Luxembourg.

Such decision has been taken after the Management Company has been advised by a shareholder of his intention to redeem his shares in the Fund, such shareholding representing more than 50% of the Net Asset Value of the Fund. The Management Company considers that the remaining assets can no longer be managed in an economically efficient manner and that the liquidation of the Fund is in the best interest of the shareholders.

Luxembourg, as of 17 November 2008.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008144934/260/14.

Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le procès-verbal de modification du règlement de gestion concernant le fonds commun de placement Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

The amendment agreement to the management regulations with respect to the fund Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF has been filed with the Luxembourg trade and companies register.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

RIVINGTON FUND MANAGEMENT

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144705/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04710. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080170018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Le règlement de gestion prenant effet le 1^{er} septembre 2008 concernant le fonds commun de placement Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

The management regulations effective as of 1 September 2008 with respect to the fund Rivington Real Estate Fund, FCP - SIF have been filed with the Luxembourg trade and companies register.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

RIVINGTON FUND MANAGEMENT

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008144706/250/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04714. - Reçu 78,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080170019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Shercock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 134.629.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil d'administration de la société en date du 10 juillet 2008

Le siège social de la société est transféré avec effet au 1^{er} août 2008 du 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008135919/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080158835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Eucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 45.827.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008136979/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06717. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080160055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Alias Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 96.732.

Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 15 octobre 2008

1. Démission de Monsieur Pascal HELD en tant qu'Administrateur.

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de Monsieur Pascal HELD, résidant professionnellement au 15, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 17 octobre 2008.

2. Cooptation de Monsieur Christophe ARNOULD en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Pascal HELD.

Conformément aux prescriptions de l'article 21 des Statuts coordonnés du 8 août 2005, le Conseil d'Administration décide de coopter, Monsieur Christophe ARNOULD, résidant professionnellement au 15, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, à la fonction d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Pascal HELD, avec effet au 17 octobre 2008, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL Luxembourg SA
CORPORATE AND DOMICILIARY AGENT
Signatures

Référence de publication: 2008142861/3451/23.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02518. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Eucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 45.827.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008136980/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06715. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080160036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Eucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 45.827.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008136981/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06710. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080160050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

SSC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 129.916.

—
EXTRAIT

- 180 parts sociales sur les 180 détenues par CMC CAPITAL LUXEMBOURG ont été transférées en date du 28 décembre 2007 comme suit:

* 154 parts sociales pour CMC HOLDING S.à.r.l., 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg RCS Luxembourg B 130.583,

* 26 parts sociales pour CMC CAPITAL Luxembourg 5, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, RCS n° B 134.718;

- 45 parts sociales sur les 45 détenues par CMC CAPITAL LUXEMBOURG 2 ont été transférées en date du 28 décembre 2007 au profit de la société CMC HOLDING S.à.r.l., 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS Luxembourg B 130.583;

- 197 parts sociales sur les 540 détenues par CMC CAPITAL LUXEMBOURG 4 ont été transférées en date du 28 décembre 2007 comme suit:

* 68 parts sociales pour CMC HOLDING S.à.r.l., 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS Luxembourg B 130.583,

* 43 parts sociales pour BANDON CO-OPERATIVE AGRICULTURAL & DAIRY SOCIETY LIMITED, Watergate Street, Bandon, Co. Cork, Ireland,

* 43 parts sociales pour LISAVAIRD CO-OPERATIVE CREAMERY LIMITED, Lisavaired, Clonakilty, Co. Cork, Ireland,

* 43 parts sociales pour BARRYROE CO-OPERATIVE LIMITED, Lislebane, Bandon, Co. Cork, Ireland.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Pour SSC, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2008143654/833/30.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03729. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Eucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 45.827.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008136983/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06711. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080160052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Eucon Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 45.827.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008136984/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06713. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080160053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 2008.

Le Pique Assiette S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 3-5, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.120.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138072/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080087597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Gebrüder Gillessen PGmbH, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9990 Weiswampach, 1, Kiricheneck.

R.C.S. Luxembourg B 93.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 de la société anonyme de droit belge, GEBRÜDER GILLESSEN PGMBH, avec siège social à B-4782 SCHÖNBERG, Backesweg 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 11 novembre 2008.

Pour GEBRÜDER GILLESSEN GmbH, Zweigstelle

FIDUNORD S.à r.l.

61, Gruuss-Strooss, L-9991 Weiswampach

Signature

Référence de publication: 2008142395/667/18.

Enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2008, réf. DSO-CW00065. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080166889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Restaurant - Auberge Lamy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 51, rue d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 95.567.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

RESTAURANT-AUBERGE LAMY SA

Référence de publication: 2008138771/557/13.

Enregistré à Diekirch, le 24 octobre 2008, réf. DSO-CV00238. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Mojo Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4067 Esch-sur-Alzette, 29, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 124.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 novembre 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008138772/5564/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00352. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Arelsa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.127.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 15 octobre 2008

L'Assemblée Générale a décidé de nommer aux postes administrateurs:

- Mademoiselle Candice De Boni, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
 - Madame Sandrine van Waveren, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
- Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat de Laetitia Antoine, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée a décidé de nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes la société FIN-CONTROLE S.A., ayant son Siège Social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée a décidé de transférer, avec effet immédiat, le Siège Social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

POUR ARELSA HOLDING S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008143506/1005/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2008, réf. LSO-CV05993. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

BIZ Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2327 Luxembourg, 17, Montée de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 83.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 4 novembre 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008138773/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2008, réf. DSO-CV00287. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Montrica Global Opportunities Master Fund (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 139.020.

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of the month of October.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Montrica Global Opportunities Master Fund, an exempted company organised under the laws of the Cayman Islands and having its registered office at PO Box 309, Ugland House, South Church Street, George Town, Cayman Islands BWI, registered with the Monetary Authority under number 11832, being the sole shareholder of Montrica Global Opportunities Master Fund (Luxembourg) S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (the "RCS") under number 139.020, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on 22 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1553 of 24 June 2008, represented by Mr. Dominic La Valla, director of the sole shareholder, pursuant to a resolution of the board of directors of the sole shareholder dated 26 July 2006.

The appearing party declared and requested the notary to record that:

1. All twenty-five thousand (25.000) shares in issue are represented at the present meeting, so that decision can validly be taken in accordance with Article 14 of the Article of Association on all item of the agenda.

2. That the item on which resolution is to be passed is as follows: Amendment of Article 2 of the Company's articles of incorporation so as to read as follows:

« **Art. 2.** The object of the Company is the acquisition of interests and participations in all types of existing loans or portfolio of loans to third party borrowers or groups of borrowers through any instruments, agreements, securities or means whatsoever. The Company may also grant loans or borrow in any form with or without security; raise funds through including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, and other debt instruments or debt securities, convertible or not; enter into and use financial derivatives or otherwise, for the benefit of companies in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs and for the benefit of companies which are external to the Company or to the group of companies to which the Company belongs.

The Company may hold participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, control, manage, as well as develop these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, and negotiations or in any manner participate in the establishment, development and control of any company or enterprise or render any assistance to any company or enterprise (whether or not the Company has any participation in such company or enterprise).

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.»

The decision taken by the sole shareholder is as follows:

Sole resolution

The sole shareholder resolved to amend article 2 of the Company's articles of association as set out in the agenda.

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the bureau of the meeting signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Montrica Global Opportunities Master Fund, une société exemptée régie par les lois des îles Caymans, ayant son siège social à PO Box 309, Ugland House, South Church Street, George Town, îles Caymans, BWI, enregistrée sous le numéro 11832, étant le seul associé de Montrica Global Opportunities Master Fund (Luxembourg) S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, en date du 22 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1553 du 24 juin 2008 (le «Mémorial»), représentée par Monsieur Dominic La Valla, administrateur de l'associé unique, en vertu d'une décision du conseil d'administration de l'associé unique en date du 26 juillet 2006.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Toutes les vingt-cinq mille (25.000) parts sociales émises étant représentées à la présente assemblée, en vertu de l'article 14 des statuts, la décision peut être valablement prise sur le point porté à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution est prise est le suivant:

Modification de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations et d'intérêts dans tout type de prêts ou de portefeuille de prêts accordés à des tiers emprunteurs ou groupes d'emprunteurs, par le biais de tout instrument, convention, titre ou autre moyen. La Société peut octroyer des prêts ou emprunter sous quelque forme que ce soit avec ou sans la constitution de sûretés; lever des fonds, y compris et de manière non limitative par l'émission d'obligation, billet à ordre, reconnaissance de dettes, et autre instrument de dette ou titre, convertible ou non; conclure et utiliser des instruments dérivés ou autre, en faveur de sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société et en faveur de sociétés externes à la Société ou au groupe de sociétés auquel la Société appartient.

La Société pourra détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, contrôler, gérer, mais encore développer ses participations.

La Société pourra acquérir tout titre ou droit par souscription, achat, transfert, ou tout autre moyen, des actions, et dans tous les cas participer à l'établissement, au développement et au contrôle de toute société ou entreprise, ou fournir toute assistance nécessaire à une autre entreprise ou société (que la Société ait ou non une participation dans ladite entreprise ou société).

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

La décision prise par l'associé unique est la suivante:

Résolution unique

Il est décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société comme indiqué à l'ordre du jour.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. LA VALLA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008. Relation: LAC/2008/44648. — Reçu douze euros (12 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008143844/242/94.

(080168595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Imca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 118.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 3 novembre 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008138774/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2008, réf. DSO-CV00290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Kimberly-Clark Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 453.174.525,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.605.

In the year two thousand and eight, on the fifth of November.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L -1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registrar under section B number 62.149, (the "Sole Shareholder") represented by Mr. Jérôme BACH, avocat à la cour, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 4 November 2008 in the United Kingdom, under private seal,

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the mandatories of the above-named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Which appearing party has requested the notary to state as follows:

- that KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., abovementioned, is the sole shareholder of KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registrar under section B number 79.605, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, a notary residing in Luxembourg, on 15 December 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 552 of 20 July 2001. These articles of incorporation have last been modified by deed of M^e Paul BETTINGEN, Notary residing at Niederanven on 8 November 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1235 of 18 November 2005.

- that the agenda of the meeting is the following:

1. Reduction of the share capital by an amount of EUR 267.585.900.- in order to reduce it from its current amount of EUR 453.174.525.- represented by 18.126.981 shares with a nominal value of EUR 25.00.-each to an amount of EUR 185.588.625.- represented by 7.423.545 shares with a nominal value of EUR 25.00.- each. Realisation of such a reduction at the shares fair value by:

a. The reimbursement to the Sole Shareholder of an amount of EUR 267.585.900.- and cancellation of 10.703.436 existing shares, and

b. The reimbursement of the amount of EUR 7.70.- per share cancelled, paid from distributable reserves, for a total amount of EUR 82 416 457.-.

Power to be granted to the board of managers to execute the conditions of reimbursement to the Sole Shareholder.

2. Subsequent amendment of Article 8 of the Company's Articles of Association.

3. Miscellaneous.

Then the appearing party, represented as mentioned hereabove, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to reduce the share capital of the Company by an amount of two hundred sixty-seven million five hundred eighty-five thousand nine hundred euro (EUR 267.585.900.-) in order to reduce it down its current amount of four hundred and fifty-three million one hundred seventy-four thousand five hundred and twenty-five euro (EUR 453.174.525.-) represented by eighteen million one hundred twenty-six thousand nine hundred and eighty-one (18,126,981) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.00.-) each to an amount of one hundred eighty-five million five hundred eighty-eight thousand six hundred twenty-five euro (EUR 185.588.625.-) represented by seven million four hundred twenty-three thousand five hundred forty-five (7.423.545) shares with a nominal value of EUR 25.00.- each.

Realisation of such a reduction at the shares fair value by:

a. The reimbursement to the Sole Shareholder of an amount of two hundred sixty-seven million five hundred eighty-five thousand nine hundred euro (EUR 267.585.900.-) and cancellation of ten million seven hundred three thousand four hundred thirty-six (10.703.436) existing shares, and

b. The reimbursement of the amount of EUR 7.70.- per share cancelled, paid from a distributable reserve, for a total amount of EUR 82.416.457.-.

The Sole Shareholder grants power to the board of managers to execute the reimbursement. The board of managers has confirmed the fair value of the shares by a resolution taken on the 5 November 2008

Second resolution

Further to the above resolutions, the general meeting decides to amend

Article 8 of the Company's Articles of Association which will be read as follows:

« **Art. 8.** The Company's capital is set at one hundred eighty-five million five hundred eighty-eight thousand six hundred twenty-five euro (EUR 185.588.625.-) represented by seven million four hundred twenty-five thousand three hundred forty-five (7.423.545) shares with a nominal value of EUR 25.00.- each.»

There being no further business, the meeting is brought to a close.

Expenses

The amount of the expenses, remuneration and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed is estimated at about two thousand and hundred euros (EUR 2.100.-).

In witness whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the date shown at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person represented as stated hereabove and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the attorneys-in-fact of the person appearing known to the notary by their names, first names, civil statuses and residences, they signed with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le cinq novembre.

Par-devant, Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous le droit luxembourgeois, avec siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 62.149, (l'«Associé Unique»), représentée par M. Jérôme BACH, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration signée «ne varietur» par les mandataires de la comparante et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement. Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

- Que KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée est la seule associée de la société KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés section B numéro 79.605, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, numéro 552 en date du 20 juillet 2001. Les statuts ont été modifiés par acte de Me Paul BETTINGEN, Notaire de résidence à en date du 8 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association du 18 novembre 2005, numéro 1235.

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de deux cent soixante sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cents euros (EUR 267.585.900.-) pour le ramener de son montant actuel de quatre cent cinquante-trois millions cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 453.174.525,00.-) représenté par dix-huit millions cent vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-une (18.126.981) parts sociales de valeur nominale de EUR 25,00.- chacune à cent quatre-vingt-cinq millions cinq cents quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq euros (EUR 185.588.625.-) représenté par sept millions quatre cent vingt-trois mille cinq cent quarante cinq (7.423.545) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Réalisation de cette réduction à la valeur réelle des actions par remboursement à l'associé unique:

a. d'un montant de deux cent soixante-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cents EUR 267.585.900.- et annulation de 10.703.436 parts sociales existantes.

b. Le remboursement d'un d'une somme fixée à 7.70.- euros par parts sociales remboursées provenant d'une réserve distribuable, pour un montant fixé à quatre-vingt-deux millions quatre cent seize mille quatre cent cinquante-sept euros (EUR 82 416 457).

Pouvoirs au conseil de gérance de fixer les modalités de remboursement audit associé.

2. Modification du premier alinéa de l'article 8 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions prises.

3. Divers.

Ensuite, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique décide de réduire le capital social à concurrence de deux cent soixante-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cents euros (EUR 267.585.900.-) pour le ramener de son montant actuel de quatre cent cinquante-trois millions cent soixante-quatorze mille cinq cent vingt-cinq euros (EUR 453.174.525,00.-) représenté par dix-huit millions cent vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-une (18.126.981) parts sociales de valeur nominale de EUR 25,00.- chacune à cent quatre-vingt-cinq millions cinq cents quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq euros (EUR 185.588.625.-) représenté par sept millions quatre cent vingt-trois mille cinq cent quarante-cinq (7.423.545) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Réalisation de cette réduction à la valeur réelle des actions par remboursement à l'associé unique:

a. d'un montant de deux cent soixante-sept millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent EUR 267.585.900.- et annulation de 10.703.436 parts sociales existantes.

b. Le remboursement d'un d'une somme fixée à 7.70.- euros par parts sociales remboursées provenant d'une réserve distribuable, pour un montant fixé à quatre-vingt-deux millions quatre cent seize mille quatre cent cinquante-sept euros (EUR 82 416 457.-).

Le Conseil de gérance a confirmé la valeur réelle des actions par une décision prise en date du 5 novembre 2008. Tous pouvoirs sont conférés au conseil de gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et au remboursement audit associé.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions prises et qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à cent quatre vingt cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq euros (EUR 185.588.625) représenté par sept millions quatre cent vingt trois mille cinq cent quarante cinq (7.423.545) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux milie et cent euros (EUR 2.100.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la comparante représentée comme dit ci avant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de cette même comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède aux mandataires de la comparante, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: j. Bach et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 10 novembre 2008, LAC/2008/45209. — Reçu douze euros Eur 12.-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008143866/5770/148.

(080169034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Milk and More S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9390 Reisdorf, 10C, route de la Sûre.

R.C.S. Luxembourg B 103.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 octobre 2008.

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2008138775/808/14.

Enregistré à Diekirch, le 29 octobre 2008, réf. DSO-CV00286. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

HK Compounding GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R.C.S. Luxembourg B 134.793.

AUSZUG

Es ergehen aus einer Urkunde betreffend Übertragung von Gesellschaftsanteilen, aufgenommen von Notar Pierre PROBST, Notar mit Amtssitz zu Ettelbrück, am 17. Oktober 2008, einregistriert in Diekirch am 22. Oktober 2008, DIE/2008/9435,

der Gesellschaft mit beschränkter Haftung «HK Compounding GmbH» mit Sitz zu L-9265 Diekirch, 9, rue du Palais, eingetragen im Firmenregister unter der Nummer B 134.793,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Martine DECKER, mit dem Amtssitz in Hesperingen, am 11. Dezember 2007, veröffentlicht im Memorial C- Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 204 vom 25. Januar 2008,

folgende Beschlüsse:

1) Herr Dieter HANKE, Geschäftsführer, wohnhaft zu D-53783 Eitorf (Deutschland), Altebach 16, erklärt hiermit alle seine Anteile an der oben genannten Gesellschaft "HK COMPOUNDING GmbH", also EINHUNDERT Anteile (100) an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung spanischen Rechts "HANKE PLASTICS, S.L.", eingetragen im "Registro Mercantil Las Palmas" unter der Nummer B 35896315, mit Sitz in E-35001 Las Palmas de Gran Canaria, Calle Lopez Botas 43-Bajo, Gran Canaria, Spanien, abgetreten zu haben.

2) Nach dieser Anteilsübertragung sind die einhundert Anteile alle im Besitz der Gesellschaft mit beschränkter Haftung spanischen Rechts "HANKE PLASTICS, S.L." und die Gesellschaft ist demzufolge als unipersonnelle Gesellschaft zu betrachten.

Ettelbrück, den 31. Oktober 2008.

FÜR GLEICHLAUTENDE ABSCHRIFT

Pierre PROBST

Notar

Référence de publication: 2008138776/4917/29.

(080160905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Elex S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 21.774.

Par la présente, je vous présente ma démission en tant qu'administrateur de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Annick Braun.

Référence de publication: 2008142845/279/11.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09542. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Seth Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 138.638.

Extrait des minutes des registres de la société

Le soussigné, Harry Hermannus Peter GOUWSWAARD, déclare par la présente qu'une Assemblée des Actionnaires Extraordinaire de la SARL Seth Solutions, sus-mentionnée, a eu lieu, le 17 octobre 2008, au siège social de la société, avec comme agenda agréé:

«La nomination de Monsieur Peter Alfons Martha LAMPERS, juriste, né à B-2070 Zwijndrecht, Belgique, le 31 mars 1962, de nationalité belge, ayant son résidence à B-2070 Zwijndrecht, Michel Vergauwenstraat 12/GLV0 comme co-gérant»

L'Assemblée a commencée à 16.00 h. et s'est terminée à 16.10 h.

Avec unanimité de vote, la nomination de Monsieur Peter Lampers est acceptée par les actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Harry Gouwswaard

Gérant

Référence de publication: 2008138779/801177/21.

Enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2008, réf. DSO-CW00002. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Sobedal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8281 Kehlen, 24B, rue d'Olm.

R.C.S. Luxembourg B 86.095.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 2 octobre 2008 à Anhee (Belgique)

Résolutions

L'assemblée décide de révoquer:

1. Monsieur André GOFFETTE de son poste d'administrateur;

2. Madame Rési COLAUX de son poste d'administrateur;
3. Monsieur Patrick JACQUET de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué.

L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur:

1. Madame Beya MERAD, épouse JACQUET, née le 27.04.1967 à Annaba (Algérie), demeurant à 5100 WEPION (Belgique), Chemin des Marronniers 21;

2. Monsieur Stéphane VINCENT, né le 01.06.1970 à Namur (Belgique), demeurant à 5020 Malonne (Belgique), rue du Chepson, 65;

3. Monsieur David D'HOLLANDERS, né le 09.07.1971 à Namur (Belgique), demeurant à 5170 Profondeville (Belgique), rue des 4 Arbres 73;

4. Monsieur Patrick JACQUET, né le 21.02.1959 à Uccle (Belgique), demeurant à 5100 WEPION (Belgique), Chemin des Marronniers, 21.

L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur-délégué:

Madame Beya MERAD, épouse JACQUET, née le 27.04.1967 à Annaba (Algérie), demeurant à 5100 WEPION (Belgique), Chemin des Marronniers, 21;

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

SOBEDAL S.A.

Beya MERAD

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008143566/8516/33.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2008, réf. LSO-CV05640. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

BLF Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 25.

R.C.S. Luxembourg B 107.601.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 03.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138781/800963/12.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2008, réf. DSO-CV00020. - Reçu 93,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080160720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Schrainer Wierkstat S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9360 Brandenburg, 22, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 109.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008138782/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2008, réf. DSO-CV00279. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080160732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

QCP CW, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 140.327.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg en date du 2 septembre 2008

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission, avec effet au 25 août 2008, de

* Mme Catherine Koch, avec adresse professionnelle à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, de sa fonction de gérant;

- L'assemblée décide de pourvoir au poste de gérant avec effet au 25 août 2008, la personne suivante:

* M. Luca Gallinelli, avec adresse professionnelle à 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, né 6 mai 1964 à Florence, Italie;

Le gérant a été élu pour une durée indéterminée.

- L'assemblée décide de transférer le siège de la société de 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg à 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Pour QCP CW S.à r.l.

SGG Corporate Services S.A.

412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008143505/1005/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2008, réf. LSO-CU02651. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

4 Katz Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6310 Beaufort, 1, ruelle Soeur Flavia.

R.C.S. Luxembourg B 96.176.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J. F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008138783/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2008, réf. DSO-CV00278. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Brasserie Simon, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9535 Weidingen, 27, rue Knupp.

R.C.S. Luxembourg B 112.872.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2008138784/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2008, réf. DSO-CV00277. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

**Hein S.A., Société Anonyme,
(anc. Jean-Pierre Hein et Fils).**

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 4.880.

Constituée sous la forme d'une société en nom collectif suivant acte reçu par M^e Pierre METZLER, notaire alors de résidence à Grevenmacher, en date du 2 juillet 1951, publié au Mémorial C no. 66 du 30 juillet 1951, modifiée par devant le même notaire en date du 27 décembre 1960, acte publié au Mémorial C no. 5 du 28 janvier 1961, modifiée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 octobre 1980, acte publié au Mémorial C no. 10 du 19 janvier 1981, modifiée par devant M^e Joseph KERSCHEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 janvier 1982, acte publié au Mémorial C no. 102 du 14 mai 1982, modifiée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 18 janvier 1991, acte publié au Mémorial C no. 286 du 25 juillet 1991, transformée en société anonyme suivant acte reçu par le même notaire en date du 19 décembre 1995, publié au Mémorial C no. 181 du 11 avril 1996, modifiée par acte sous-seing privé en date du 11 décembre 2001, acte publié au Mémorial C no. 172 du 18 février 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3/10/08.

Pour HEIN S.A.
Interfiduciaire S.A.
Signature

Référence de publication: 2008143415/1261/26.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02914. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Alges Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8806 Rambrouch, 12, rue de Schwiedelbrouch.

R.C.S. Luxembourg B 96.517.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Pour ALGES S.A R.L.
Gérard WEBER
Gérant

Référence de publication: 2008138785/800243/15.

Enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2008, réf. DSO-CW00001. - Reçu 93,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Ourdaller Brauerei, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 37.

R.C.S. Luxembourg B 115.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.
CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK
Signature

Référence de publication: 2008138786/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2008, réf. DSO-CV00276. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Spring Multiple 2000 B S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 75.779.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2008

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société en commandite par actions Spring Multiple 2000B S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) ans au siège de la société. Sous réserve de réaffectation ultérieure décidée par Spring Multiple S.à r.l. (ou Crédit Agricole Luxembourg en cas de liquidation de Spring Multiple S.à r.l.), les sommes revenant aux actionnaires dont la remise n'a pas pu leur être faite seront consignées auprès de Creelia, teneur de compte - conservateur constitué sous forme de société en nom collectif, ayant son siège 90, boulevard Pasteur, F-75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 433 221 074.

Pour dépôt aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour *SPRING MULTIPLE 2000B SCA*

SPRING MULTIPLE S.à r.l.

Liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2008143501/1023/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02435. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Ballooning 50° Nord s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9455 Fohren, 5, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 109.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008138787/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 28 octobre 2008, réf. DSO-CV00271. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080160752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Starwood Hacienda S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.586.

Les comptes annuels pour la période du 16 février 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141131/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02534. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Académie de Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Académie de Beauté S.à r.l.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 19, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 105.686.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2008

Première résolution

L'assemblée décide de révoquer Madame Elisabeth BERRETTINI née le 21 mai 1966 à MESSANCY (Belgique), demeurant au 73, Am Bayerchen à B-6717 METZERT, comme gérante technique.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Mademoiselle Anaïs MANIET, née le 24 septembre 1987 à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique) et demeurant au 20C, rue des Violettes à B-6700 ARLON, comme nouvelle gérante technique pour une durée indéterminée.

Troisième résolution

L'assemblée constate que la gérance et le régime de signature des gérants sera dorénavant établis comme suit:

- Monsieur Joseph LAMPARSKI, né à Schwanenthal, le 25 août 1941, demeurant à L-1913 Luxembourg, 21, rue Léandre Lacroix, gérant administratif
- Madame Heide SCHOLZ, docteur en droit, née à Vienne-Brunn, (Autriche), le 31 mars 1943, demeurant à L-1913 Luxembourg, 21, rue Léandre Lacroix, gérante administrative.
- Mademoiselle Anaïs MANIET, née le 24 septembre 1987 à Woluwé-Saint-Lambert (Belgique), demeurant au 20C, rue des Violettes à B-6700 ARLON, gérante technique.

Signature.

Référence de publication: 2008143559/503/27.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07596. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Cognis S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.447.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141132/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01830. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

K Alpha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.968.

—
Les comptes annuels pour la période du 27 octobre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141134/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01831. - Reçu 36,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080165581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Mylan Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.516.

—
Extrait des résolutions de l'Associé unique du 3 novembre 2008

En date du 3 novembre 2008, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

de nommer

- Monsieur Jean-Marc Ueberecken, né le 31 mai 1972 à Luxembourg, Luxembourg, ayant comme adresse professionnelle 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 5 novembre 2008 et ce pour une durée indéterminée,

- Monsieur Michel Raffoul, né le 9 novembre 1951 à Accra, Ghana ayant comme adresse professionnelle 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de classe B de la Société avec effet au 5 novembre 2008 et ce pour une durée indéterminée,

de modifier les mandats de

- Monsieur David Lee Kennedy

- Madame Kristin Ann Kolesar

en tant que gérant de classe A avec effet au 5 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Par procuration

Mylan Luxembourg 2 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2008143531/250/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03675. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

BBFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 200, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 119.954.

—
Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 septembre 2006, acte publié au Mémorial C no 2145 du 16 novembre 2006, modifiée par-devant M^e Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 3 juillet 2008, acte publié au Mémorial C no 1887 du 31 juillet 2008.

Le bilan au 31 août 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

BBFG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008141135/9196/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03187. - Reçu 93,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080165278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Avanza Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.312.733,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.593.

—
Les comptes annuels pour la période du 4 décembre 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2007, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008141136/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01832. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Lextant S.à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 141.481.

—
Suite à la cession de parts intervenue en date du 30 octobre 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et LEXANDERCO HOLDING LIMITED les 1.250.000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., immatriculé sous le numéro B46448 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, et domicilié 46A, avenue J.F.Kennedy L-1855 Luxembourg, au Luxembourg, ne détient plus aucune part sociale de la Société.

- LEXANDERCO HOLDING LIMITED, enregistré auprès du Registre des Sociétés de Chypre sous le numéro 240835, et domicilié 77 Lemesou, Elia House, 2121 Nicosia, à Chypre, détient 1.250.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LEXTANT S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008143405/683/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03942. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Dentoluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 64.093.

Dreamfarm S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 76.697.

International Corporate Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé.
R.C.S. Luxembourg B 70.186.

Mining Research 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 74.862.

—
LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Par jugements du 10 juillet 2008, sur requête de Monsieur le Procureur d'Etat, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^{ème} chambre, a déclaré dissoutes et ordonné la liquidation, pour contravention aux dispositions de la loi du 10 août 1915, les sociétés suivantes:

- la société DENTOLUXE s.a., dont le siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, a été dénoncé en date du 16 janvier 2003, RCS n° B64.093

- la société DREAMFARM s.a., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, de fait inconnue à cette adresse, RCS n° B76.697

- la société INTERNATIONAL CORPORATE SERVICES s.a., avec siège social à L-1368 Luxembourg, 32, rue du Curé, de fait inconnue à cette adresse, RCS n° B70.186

- la société MINING RESEARCH 2000 s.a., dont le siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été dénoncé en date du 17 août 2000, RCS n° B74.862

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire M. Gilles MATHAY, et désigné liquidateur M^e Bénédicte DAOÛT-FEUEBACH, avocat à la Cour, demeurant à L-1611 Luxembourg, 39, avenue de la Gare.

Les déclarations de créance sont à déposer au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg avant le 8 août 2008.

Pour extrait conforme

M^e Bénédicte DAOÛT-FEUEBACH

Le liquidateur

Référence de publication: 2008141138/5149/45.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05127. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05129. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05131. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2008, réf. LSO-CU05132. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

(080165413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

(080165414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

(080165417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Botanos Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.404.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 novembre 2008.

Pour copie conforme
Pour la société
Maître Jean SECKLER
Notaire

Référence de publication: 2008141146/231/14.

(080165629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

JP Immo-Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3284 Bettembourg, 2, rue Vieille.

R.C.S. Luxembourg B 138.572.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 2008.

BLANCHE MOUTRIER
Notaire

Référence de publication: 2008141139/272/12.

(080165311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

AMB UK Finco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.143.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Gérard LECUIT
Notaire

Référence de publication: 2008141141/220/12.

(080165304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Spring Multiple 2000 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 74.490.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 avril 2008

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société en commandite par actions Spring Multiple 2000 S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq (5) ans au siège de la société. Sous réserve de réaffectation ultérieure décidée par Spring Multiple S.à r.l. (ou Crédit Agricole Luxembourg en cas de liquidation de Spring Multiple S.à r.l.), les sommes revenant aux actionnaires dont la remise n'a pas pu leur être faite seront consignées auprès de Creelia, teneur de compte - conservateur constitué sous forme de société en nom collectif, ayant son siège 90, boulevard Pasteur, F-75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 433 221 074.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour SPRING MULTIPLE 2000 SCA
SPRING MULTIPLE S.à r.l.
Liquidateur
Signatures

Référence de publication: 2008143503/1023/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02432. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Linford S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 106.300.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008141142/220/12.

(080165295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Azzurinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 133.352.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008141143/220/12.

(080165285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Knightsbridge Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 140.530.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2008141151/231/14.

(080165772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Holden Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 113.911.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 816 du 24 avril 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Holden Luxembourg S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008141414/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01953. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Restaurant Pizzeria Chez Emil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 29, rue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 106.602.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL SARL

Signature

Référence de publication: 2008141573/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2008, réf. DSO-CW00072. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080164582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Restaurant Pizzeria Chez Emil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9046 Ettelbruck, 29, rue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 106.602.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

RESTAURANT PIZZERIA CHEZ EMIL SARL

Signature

Référence de publication: 2008141574/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 6 novembre 2008, réf. DSO-CW00073. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080164584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Delta Africa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 100.970.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 25 avril 2008

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- M. Michel PHARAON, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Saint-Nicolas, rue Négib Trad - Accaoui - Achrafieh à Beyrouth - BP 1 Beyrouth, administrateur de classe A;

- Mme Mouna PHARAON, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Saint-Nicolas, rue Négib Trad - Accaoui - Achrafieh à Beyrouth - BP 1 Beyrouth, administrateur de classe B;

- M. Raymond FARHAT, expert-comptable, demeurant Immeuble Colina, Boulevard Roume - 01 BP 3832 Abidjan 01, administrateur de classe B;

et du Commissaire:

- MAZARS S.A. établie et ayant son siège au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 56.248

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2008.

POUR DELTA AFRICA HOLDING S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008143532/1005/26.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06668. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Eurosecur Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 54.284.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.
Pour EUROSECUR IMMOBILIERE S.A.
Signature

Référence de publication: 2008142033/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01220. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

VCL Venture Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 67.988.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.
Pour VCL VENTURE CAPITAL LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2008142034/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00323. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Araich Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 63.621.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 27 octobre 2008

1. Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

2. L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

- Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

- Madame Noëlle PICCIONE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086).

3. Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.
Certifié conforme
ARAICH LIMITED S.A.
N. PICCIONE / P. MESTDAGH
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008143811/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02598. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080169165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Marnix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 58.360.

Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour MARNIX S.A.

Signature

Référence de publication: 2008142035/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00326. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Mermer International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 116.345.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour MERMER INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2008142036/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00328. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Société de Participations Innofi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 81.786.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142037/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01692. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2008.

JB Honoré S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 100.873.

La date exacte de nomination du gérant William Peter Marynissen, avec adresse au 5, Florence avenue, NSW2097 Collaroy, Australie est le 06 juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008142838/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2008, réf. LSO-CW02627. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.
